

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
315
SEPTEMBRE
2017

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Vive la
RENTRÉE !

#SNAP



#COOL



Bonne rentrée à tous !



SOMMAIRE

P.4 - Culture



P.6 - Cadre de vie



P.8 - Sport



P.10 - Travaux



Et aussi...

P. 7 - Vie économique

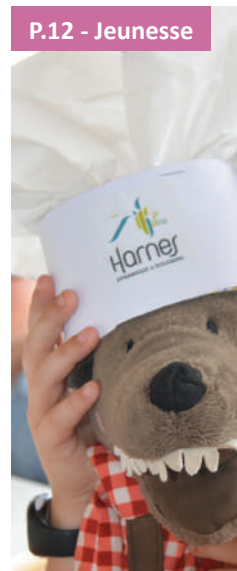
P.15 - Solidarité

P.16 - Vie municipale

P.18 - Infos pratiques

P.19 - Regard sur le passé

P.12 - Jeunesse



N° 315 - SEPTEMBRE 2017

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Regnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges - Tél. : 03.21.20.05.20



Edito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

La période estivale prend fin. J'espère que ces temps de vacances, de repos, de moments partagés en famille ou auprès des vôtres vous auront été bénéfiques.

Comme chaque année, cet été aura vu se dérouler plusieurs événements d'importance et je tiens notamment à remercier les Harnésiennes et Harnésiens venus en grand nombre lors des festivités du 13 juillet ainsi que l'ensemble des services municipaux qui se sont fortement mobilisés pour que ces festivités soient un succès et puissent se passer, une nouvelle fois, en toute sérénité !

Je remercie également le service de la Police Municipale qui a fourni durant ces deux mois un énorme travail de prévention et d'accompagnement auprès de la population, et a permis à de multiples reprises la résolution de nombreuses problématiques. Je tiens par ailleurs à féliciter les forces de la Police Nationale, pour leur implication sur la commune, et qui ont effectué un travail conséquent cet été sur Harnes, ayant permis, entre autres, d'arrêter les incendiaires qui sévissaient sur Harnes !

Autre succès rencontré, celui des activités proposées aux plus jeunes, au sein des structures jeunesse qui ont tourné à plein régime, mais aussi de «*Nos Quartiers d'Eté*», où démonstration a une nouvelle fois été faite de l'investissement des bénévoles et des nombreuses associations qui y ont concouru !

Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à l'un d'entre eux, G. FLANQUART, figure harnésienne, s'il en est, qui nous a malheureusement quitté récemment et qui a consacré une large partie de sa vie à sa passion et à la transmettre aux plus jeunes. J'adresse à sa famille, ses amis et ses proches mes sincères condoléances.

Ce mois de septembre verra débuter, avancer ou voir se finaliser de grands travaux : la médiathèque, bien entendu, le démarrage des travaux du futur BHNS, mais également le nouveau restaurant scolaire et le terrain de football synthétique.

Cet été aura lui aussi été marqué par de nombreux travaux réalisés dans les écoles, ceux concernant la création de nouveaux logements sur Harnes, ou bien encore la réfection des garages de l'espace Mimoun en ateliers bénévoles pour offrir de nouveaux locaux aux associations, ou la réalisation d'un chantier école au poste de Police Municipale en vue d'y installer le centre de vidéo-protection et d'y accueillir dignement nos Agents Relais Sécurité.

Cette nouvelle année scolaire verra ainsi pour Harnes, de nouveau, l'opportunité de poursuivre son chemin vers le renouveau et le dynamisme.

Je souhaite à chaque enfant et chaque jeune une excellente rentrée scolaire et je donne rendez-vous à nos aînés, pour les manifestations organisées dans le cadre de la semaine bleue et lors de notre traditionnel banquet.

Bonne rentrée !



Philippe DUQUESNOY

**Maire de Harnes
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin**



Un 13 juillet dignement fêté !

Concerts



«Au cœur de Céline», «Johnny Story», et les sociétés musicales sous le feu des projecteurs

Pari une nouvelle fois gagné pour la Municipalité. La Fête Nationale, édition 2017, a trouvé son public !

Les festivités ont débuté par les prestations des sociétés musicales. Les premiers à monter sur scène sont les sept membres de l'Accordéon Club de Harnes. Durant près d'une demi-heure, ils ont interprété une dizaine de morceaux de leur répertoire, avant de laisser la place aux musiciens de l'Harmonie Municipale avec un quiz musical : les spectateurs étaient invités à deviner les titres des partitions jouées. Le DVD «*Carmina Burana*» était offert à chaque bonne réponse.

Deux tribute pour une soirée hommage

Changement de style et de registre avec «*Johnny Story*» et «*Au cœur de Céline*». Ici, point de sosie, mais des artistes qui incarnent pleinement leurs idoles. Le chanteur, Jean-François David, ressemble plus à Bruce Willis qu'à Johnny, mais, avec ses sept musiciens et sa choriste, il a offert un show exceptionnel retraçant la vie de l'interprète de «*Gabrielle*». Et vers 22h, ce fut au tour de Myriam Tam et de son équipe de livrer un spectacle 100% live, reprenant les plus grands succès d'hier et d'aujourd'hui de Céline Dion. Une artiste à la voix, la personnalité et à l'énergie hors du commun.

Des festivités qui se terminent en apothéose. Place au spectacle pyrotechnique qui fut à la hauteur des groupes locaux et artistes... Grandiose, et tout à l'honneur de l'artiste international au plus de 65 millions d'albums vendus dans le monde, Johnny Hallyday. Sous les yeux émerveillés des spectateurs, le ciel s'est embrasé jusqu'au bouquet final sur la musique «*Allumer le feu*». Une explosion de lumières et de couleurs.

Feu d'artifice



Un final à couper le souffle !

Louis Warembourg : un passionné d'art cinématographique

Cinéphile



Louis Warembourg

Depuis sa plus tendre enfance, l'image, c'est sa manière de s'exprimer, de dire ce qu'il voit autour de lui. Rencontre avec Louis Warembourg, cinéaste amateur et auteur de nombreuses réalisations.

Alors qu'il n'est qu'un enfant, avec des camarades, Louis improvise, dans une vieille cabane, des séances de marionnettes et réalise des bandes dessinées. Les années défilent et la réalité de la vie se rappelle à lui. Après l'obtention de son certificat d'études en 1966, il lui faut rapidement gagner sa vie. Comme beaucoup de jeunes à cette époque, il rejoint les Houillères et devient mineur de fond. A peine est-il remonté à la surface qu'il se consacre à sa passion : l'art cinématographique. 45 de ses 200 documentaires ont été retenus pour présentation au public et participation à des concours.

Sa plus grande fierté ? Avoir reçu le «*Prêt d'Honneur aux Jeunes*» des mains de Simone Weil. C'était le 21 septembre 1978 au théâtre d'Orsay.

Saison Culturelle : «Let the show begin !»

« **L**a culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » (André Malraux). Depuis 2008, notre Maire, Philippe Duquesnoy, a souhaité accélérer la dynamique en faveur de la politique culturelle pour la commune. Outre l'amélioration volontaire des équipements (cinéma numérique, construction de la Médiathèque...), la ville a développé un outil spécifique, à destination des Harnésiens, qui passe par l'émergence d'une véritable programmation culturelle.

La rentrée de septembre 2017 marque le lancement de la 3^{ème} édition de l'Agenda Culturel. Comme à l'accoutumée, plusieurs thématiques vous sont proposées et vous permettent d'appréhender la diversité des manifestations. Au total, une vingtaine d'événements vous attendent, répartis sur une période s'étalant de septembre 2017 à juin 2018.

Une programmation qui inspire le vivre-ensemble !

Une fois encore, la Municipalité et le Pôle Culture ont travaillé en étroite collaboration afin de proposer une saison variée, cohérente et complète. En témoigne le 1^{er} événement prévu les 16 et 17 septembre, consacré aux Journées Européennes du Patrimoine. Enfin, sans trop en dire, sachez que cette saison, les puristes seront heureux d'apprendre le retour de MaxxHypnosis, le grand hypnotiseur, tandis que les amateurs de spectacles préféreront l'énergie folle déployée par les musiciens de Wok'n'Woll ou l'hilarant «Two-men show» de Steeven et Christopher, les jumeaux révélés par Laurent Ruquier. Tout un programme !

L'Agenda Culturel sera prochainement distribué dans vos boîtes. En attendant, n'hésitez pas à vous rendre sur <https://www.ville-harnes.fr/site/programmation-culturelle/> pour vous tenir informé des dernières actualités.



Théâtre et Musique : les inscriptions sont ouvertes !



Fervents amateurs de théâtre et/ou de musique, l'heure de la rentrée a sonné ! Les deux structures locales que sont l'École de Musique et le Centre Culturel Jacques-Prévert vous ouvrent leurs portes après un arrêt estival. Vous pouvez de nouveau mettre à profit vos compétences dans l'un et l'autre de ces domaines.

A l'Atelier de Théâtre Municipal, les «trois coups» sont frappés chaque mercredi après-midi au Centre Culturel Jacques-Prévert, lors des répétitions. Plusieurs groupes se succèdent sur les planches. Les apprentis comédiens s'attellent ainsi à cet art exigeant. Exercices et jeux pour acquérir les techniques fondamentales et le travail sur les textes sont les deux axes qui rythment la saison.

Cotisation annuelle : 33€.

De son côté, **l'Ecole de Musique** accueille tout apprenti musicien, adulte comme enfant, dès l'âge de 4 ans. Y sont enseignées les disciplines suivantes : cours d'éveil pour les plus jeunes, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, guitare, cor d'harmonie, tuba, accordéon, percussions, piano, instruments d'ordonnance (clairon, tambour...), formation musicale (solfège), chorale, orchestres et musique d'ensemble.

Cotisation annuelle : 40€. Bénéficiaire du Pass' Culture : 30€.

> **Renseignements complémentaires et inscriptions : Centre Culturel J.-Prévert au 03.21.76.21.09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr**

L'entretien est l'affaire de tous



Par application du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à l'entretien collectif du trottoir et du caniveau au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage du trottoir.

Cela fait partie de la sûreté et de la commodité de la circulation des piétons.

A Harnes, comme ailleurs, ces obligations prévalent dans l'intérêt général et la Municipalité sait pouvoir compter sur chacun d'entre vous !

Week-end festif à la Chaîne des Parcs !

Les samedi 22 et dimanche 23 juillet se tenait la grande fête de la Chaîne des Parcs. A l'initiative de l'intercommunalité (Courrières, Harnes, Noyelles-sous-Lens et Loison-sous-Lens) et des partenaires du Pôle Métropolitain de l'Artois, de nombreuses animations attendaient les familles aux quatre coins du Parc Souchez Aval. L'occasion de (re)découvrir les quelque 300 hectares qui composent ce lieu au cadre paisible et relaxant...

Alors que Courrières proposait des jeux nautiques, et Noyelles-sous-Lens, une visite guidée autour de la faune et de la flore, notre ville, représentée par notre idyllique Bois de Florimond, invitait à effectuer des balades gratuites en Umiak le long du canal de la Souchez. Autant dire que l'embarcation traditionnelle Inuit a su séduire les familles, et permettait de réaliser gratuitement la navette entre Courrières et Harnes, idéal pour bénéficier des animations organisées par chaque commune.

La Chaîne des Parcs, c'est quoi ?

Premier grand projet fédérateur du Pôle Métropolitain de l'Artois, la Chaîne des Parcs puise son inspiration du concept d'Archipel vert, principe selon lequel du haut d'un terriil on aperçoit les terriils voisins et les cheminements qui les relient. En s'appuyant sur l'offre existante pour renforcer la réappropriation de lieux, l'objectif de la Chaîne des Parcs est de proposer à la population un immense espace de promenade, de loisirs et de sport, proche et accessible des habitations.

Souchez



Découvrir le canal de la Souchez sous un nouvel angle

Rando



Entre Histoire et balade sur le territoire

De Harnes à Annay, à la (re)découverte du patrimoine du Bassin Minier

A l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'inscription du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'UNESCO, une rando-visite était proposée aux amoureux de l'histoire et de la nature.

Mercredi 5 juillet, 14h30 : une quarantaine de personnes sont présentes non loin de l'Église du 21, point de rendez-vous donné par le Pays d'Art et d'Histoire, la Chaîne des Terrils et les villes d'Harnes et d'Annay. Après quelques explications, c'est parti pour 5 kilomètres, soit environ 2h30 de marche. Les deux guides ont emmené le groupe à travers la cité Bellevue, puis emprunté un ancien cavalier minier au pied du spectaculaire terriil 93, dit «Fort Louis», pour rejoindre le marais d'Annay. Tous ont apprécié cette promenade patrimoniale, (re)découvrant un territoire plein de richesses.

Proxiserve



En février dernier, l'agence «Artois Proxiserve» a pris possession de ses nouveaux locaux, situés route de Lille.

Loïc Palkowski et ses 24 techniciens se tiennent à votre disposition pour vos travaux d'installation, d'entretien et de dépannage en chauffage, plomberie, robinetterie, multiservices, électricité, pose d'adoucisseur et de bornes électriques... Des postes sont d'ailleurs à pourvoir dans ces domaines. Devis gratuit.

> Tél. : 03.66.82.01.39.

Trio menuiserie



La société «Trio menuiserie» s'est récemment installée dans la Zone Industrielle, rue Pierre-Jacquart.

Forts de leurs expériences, les gérants, Camille Thuliez et Pascal Courier, se tiennent à votre service pour la fabrication de vos meubles sur mesure (bibliothèque, cuisine, dressing, comptoir magasin...), pour l'installation de vos menuiseries extérieures (bois, PVC, aluminium) et intérieures (parquet, escalier, portes...), ainsi que pour vos travaux d'isolation et plâtrerie. Conseils et devis gratuits.

> Tél. : 06.73.46.63.99.

Les CREPI : une passerelle entre les demandeurs d'emploi et les entreprises

Récemment, le dispositif des Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) s'est installé sur notre commune, permettant ainsi de créer une passerelle entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises.

Pour la première fois, et à la demande de la commune, un partenariat a été instauré avec une collectivité, permettant de mettre en place des permanences en lien avec la MIC et ainsi favoriser l'emploi local.

Les CREPI ont pour principaux membres les Clubs d'Entreprises qui sont au nombre de 1400 sur le territoire et représentent tous les secteurs d'activité : administration, agroalimentaire, artisanat, banque, assurance, BTP, commerce, restauration, service à la personne, industrie, logistique, transport...

Les CREPI proposent un parrainage d'une durée de 8 mois, entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales. En plus de renouer avec le monde économique, ce partenariat permet d'être accompagné dans la recherche d'emploi, d'être aidé dans la rédaction d'un CV ou encore d'être préparé à un entretien. Par ailleurs, cette méthode d'accompagnement permet également de bénéficier du réseau de professionnels du parrain afin d'accéder à un emploi ou d'intégrer une formation.

Une première permanence a été assurée, à la Maison des Initiatives Citoyennes, le mardi 25 juillet 2017, par Sabrina Boitel, chargée de mission, afin d'expliquer le rôle des CREPI et envisager des mises en relation entre parrains et filleuls.

> Informations à la Maison des Initiatives Citoyennes, complexe Mimoun, chemin de la deuxième voie ou 03.21.67.43.10 ou mic@ville-harnes.fr

De grands projets de construction et d'infrastructures vont être mis en œuvre sur le territoire de Lens-Hénin dans les prochains mois, avec des chantiers pourvoyeurs d'emplois dans les travaux publics.

A cet effet, une cellule emploi-formation, dédiée à ces métiers, va être mise en place.

> N'hésitez pas à prendre contact : cellule.emploi@mde-llhc.fr

Marc Maréchal : 50 ans de volley-ball et de formation de champions !

Marc était déjà un joueur de référence du temps de CK Harnes, l'ancêtre du HVB, durant les années 70/80. Au fil des décennies, il a formé plusieurs générations de volleyeurs, hommes et femmes, qui ont performé jusqu'à porter les maillots des équipes de France. Portrait.

C'est avec quelques amis et membres de la famille que Marc a créé le V.C.H. (le club des filles), lors de la construction de la salle André-Bigotte.

On se souvient de Marc sur le terrain, en joueur, rageur quand l'équipe marquait des points, explosif quand la victoire souriait, mais aussi rôleur pour une injustice arbitrale. Quant à son compte de cartons jaunes... chut c'est secret !

Mais Marc, c'est aussi un formateur pour les équipes jeunes, avec un grand talent. Il a mené plusieurs équipes de filles et de garçons jusqu'au titre suprême de Champions de France. Il a également suivi de très près les chemins sportifs de ses trois enfants, Emilie, Jennifer et Nicolas.

Enfin, Marc était le gardien du temple : le complexe André-Bigotte et a permis à de nombreux écoliers de Harnes de pratiquer du sport.

Même si sa carrière s'arrête, il y aura toujours la «patte Maréchal» dans le volley à Harnes. Bonne et heureuse retraite bien méritée !

Retraite



Longue et belle retraite à Marc qui a tant donné

Économisez 30€ sur le prix de votre inscription dans un club

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accentue sa dynamique de politique sportive et propose désormais un Pass'Sport à destination des habitants résidant dans les 36 communes de l'Agglomération.

A l'origine, le souhait de favoriser les conditions d'une pratique pluridisciplinaire de qualité à moindre coût, et le désir de valorisation du tissu associatif sportif local.

Le principe : Le dispositif s'adresse aux moins de 18 ans et permet d'obtenir 30 € de réduction, offerts par la Communauté d'Agglomération, pour toute inscription dans un club sportif du territoire, à raison d'un seul chèque par jeune et par année scolaire.

Comment l'obtenir : Rendez-vous sur <http://www.agglo-lenslievin.fr/pass-sport/> et remplissez le formulaire d'inscription en n'oubliant pas d'indiquer la discipline pratiquée. Dès lors, vous recevrez un coupon sur votre boîte de messagerie, à imprimer, et à présenter au club auquel vous appartenez. Vous bénéficierez alors immédiatement d'une réduction de 30€ à valoir sur votre inscription 2017-2018.

Date limite : Le dispositif ouvert pour la saison 2017-2018 est accessible jusqu'au 31 décembre 2017.

Gérard Flanquart : notre d'Artagnan s'en est allé...

Membre du cercle d'escrime de Harnes depuis l'âge de 14 ans, Gérard excellait particulièrement à l'épée, ce qui lui a offert plusieurs médailles et titres nationaux. Gérard, c'était aussi un travailleur de l'ombre. Du recrutement de jeunes talents, à la remise de récompenses, en passant par la buvette ou encore à l'arbitrage de combats : il était partout ! On le voyait également dans son petit atelier, changer une lame cassée ou ressouder un fil de corps. Gérard, c'était aussi et toujours un sourire et un encouragement pour les débutants. Il fait partie de ceux qui représentaient les bénévoles, dévoués qui font un travail formidable et inestimable. En 2016, il a reçu la médaille de la jeunesse et des sports, en récompense de sa grande carrière. A cet homme, ce grand Monsieur attachant, nous lui disons un dernier «au revoir»...

Décès



Une perte inestimable !

Un bonheur sportif et familial partagé

Dès le lendemain, la page Facebook de l'Espérance Gym le publiait avec raison : l'édition 2017 du gala a été marquée du sceau de la réussite. Plus de 400 spectateurs sont venus applaudir et encourager les gymnastes le dimanche 25 juin.

Là, sur le praticable installé au centre du complexe A.-Bigotte, les athlètes ont défilé en solo ou en groupe, dès la baby gym jusqu'à la gym forme, montrant ainsi l'étendue de leurs talents. Cette après-midi, c'était aussi l'occasion de voir les programmes et chorégraphies défendus par nos sportifs locaux lors des différents championnats. Autant de prestations qui furent récompensées d'applaudissements nourris. Rendez-vous est pris pour septembre, avec l'ouverture d'une nouvelle saison pleine d'ambitions, avec pour objectifs les plus hautes marches des podiums.

Chorégraphie



Des petits artistes heureux de présenter leur show

Une restitution toute en mouvements !

La danse était en ébullition le samedi 24 juin à l'occasion de la finale départementale de hip-hop. L'opportunité pour les puristes d'admirer un show avant-gardiste et ainsi permettre aux jeunes harnésiens de montrer l'étendue de leurs talents.

Au total, 200 personnes s'étaient réunies pour célébrer cet art, entre musicalité et prouesses techniques impressionnantes. Alors que les nombreux danseurs en provenance du Pas-de-Calais s'affrontaient sur le rythme déchainé des traditionnelles battles, les jeunes de l'atelier local ont offert un spectacle prometteur sous la houlette d'Andy, leur intervenant.

> Le hip-hop fera sa rentrée la 2^{ème} quinzaine de septembre. N'hésitez pas à contacter le 03.21.79.42.79 si vous souhaitez participer à l'aventure.

Breakdance



Des talents dans le mouvement !

Rentrées sportives : à vos agendas !

L'heure de la rentrée a sonné pour nos écoliers, mais aussi pour tous les sportifs harnésiens. Voici les calendriers des clubs locaux.

> **Aïkido club** : Reprise le 4/09, à 18h (enfants) et 19h30 (adultes), au dojo du complexe Mimoun. Contact : Catherine DEPRET au 03.21.70.14.11 ou 06.08.41.71.36.

> **Volley-Club Harnésien** : Reprise le 6/09, à 14h (baby, poussines) et 15h30 (benjamines), au complexe A.-Bigotte. Contact : Emilie HIPPE au 03.21.20.51.47.

> **Cercle d'Escrime** : Reprise les 12/09 à 19h (épée), 14/09 à 18h (débutants fleuret) et 15/09 à 17h30 (baby escrime, dès 4 ans), à la salle David Thibault (école Jaurès). Contact : René WOZNIAK au 06.24.25.12.31.

> **UASH (foot)** : Reprise le 6/09. Permanences les mercredis de 14h à 18h au complexe Bouthemy. Renseignements au 06.15.80.03.97.

> **Tennis Club** : Reprise des entraînements le 11/09, à la halle

Borotra, chemin Valois. (Ré)inscriptions les lundis et vendredis de 18h30 à 21h, ainsi que les mercredis de 17h à 21h. Contact : Corinne TATÉ au 07.82.99.75.42 ou 03.21.49.77.79.

> **Espérance Gym** : Reprise la semaine du 11/09, salle Jacques-Leroy, complexe A.-Bigotte. Inscriptions les 06/09 et 09/09, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Contact : Christine MACIEJEWSKI au 06.86.78.84.49 (après 18h).

> **Judo Club** : Reprise le 5/09 aux heures habituelles. Inscriptions les mardis de 18h à 19h30, mercredis de 14h30 à 19h et vendredis de 18h à 19h30. Contact : Mohammed KEHLI au 06.51.86.71.28.

> **Art'codance** : Reprise le 11/09. Inscriptions les 11 et 13/09, de 18h30 à 19h à la salle Kraska. Contact : Coraline GIVERS sur le Facebook officiel de l'association.

> **Tir à l'arc** : Reprise le 6/09 à partir de 16h, dans le préau de l'école Diderot, rue de Montceau. Contact : Vincent RITI au 06.71.69.72.28 ou <http://altah.e-monsite.com/>

Une pierre pour 19 logements

La transformation de la Cité d'Orient, amorcée en 2011, se poursuit. 19 nouveaux logements sortiront prochainement de terre.

Nous sommes à la croisée des rues de Stalingrad, de Monastir et de Sofia. Là, sur ce vaste espace vert, 16 logements collectifs et 3 individuels s'élèveront. Le jeudi 29 juin, une cérémonie toute symbolique s'est déroulée en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, des responsables du bailleur «Maisons et Cités», et de Michel Guedes, l'architecte. Ensemble, ils ont scellé quelques briques pour lancer un nouveau programme de constructions sur le site.

«Nos logements seront certifiés aux nouvelles normes environnementales, NF et HQE. Ils seront de faible

consommation énergétique, avec chauffage individuel gaz, et d'autres atouts. De plus, une antenne Maisons et cités y tiendra une place de proximité, avec 350 m² de bureaux, pour être à l'écoute des clients.», précise Daniel Buffet, le directeur de développement de Maisons et Cités.

La livraison de cette opération, dont le coût s'élève à 2,3 millions d'euros, est prévue en décembre 2018.

«Engager toute une cité dans la voie du développement durable est un choix. C'est un bien pour la ville, c'est le défi de l'avenir pour Harnes», conclut Philippe Duquesnoy.

Logements



Le développement durable, un défi de l'avenir

Bienvenue aux «ateliers bénévoles» !

Réhabilitation



Un nouveau lieu de rassemblement où l'on prône la solidarité

Selon la volonté municipale, l'espace Mimoun est complètement inscrit dans le développement durable. Avec la transformation des anciens garages en «ateliers bénévoles», c'est un nouvel équipement qui vient s'ajouter aux structures déjà existantes.

Une autre vie commence pour ces bâtiments, lesquels sont déjà occupés par des associations comme l'Union Colombophile, Harnes mosaïques et l'Ecole des Consommateurs. Lors de l'inauguration, chacun en a profité pour présenter son activité.

«Il s'agit d'étendre et de multiplier l'esprit de solidarité. C'est tout l'espace qui respire cette valeur, avec le CCAS, la Maison des Initiatives Citoyennes», souligne Philippe Duquesnoy. Et de rajouter : *«C'est devenu un grand lieu de vie, de rassemblement des gens grâce aussi à l'espace sportif, le stade Cayez, la grande salle de sport, le dojo et le tout récent skatepark, qui est de plus en plus fréquenté».*

Avec cet ensemble, réhabilité avec l'aide du Département dans le cadre d'un chantier-école, les Harnésiens ont de nouveaux loisirs à disposition.

Solidarité



Atelier Harnes mosaïques



Les travaux se développent et les grands projets avancent

Médiathèque



Des travaux qui avancent à grands pas au cœur de la cité Bellevue

Les engins de chantiers vont bon train dans notre ville de Harnes. Les grues tournent ; les murs s'élèvent. Petit tour d'horizon...

Du côté de la piscine, le 2^{ème} terrain de foot, celui des entraînements, s'est envolé sous les assauts des bulldozers. Il laissera prochainement sa place à un **terrain synthétique**, homologué FFF, qui ne privera pas les jeunes de compétition durant l'hiver. Il y a là un investissement de **480.000 €, dont 200.000 € de subventions**.

Dans le même secteur, **l'école Barbusse** a connu sa 2^{ème} tranche de travaux avec la pose de fenêtres double vitrage en aluminium. Une opération pour le confort et le bien-être des écoliers, dont le coût total s'élève à **84.000 €**.

Non loin de là, la **réfection de voirie** par double gravillonnage sur les chaussées des rues Lavaurs, Paul-Guerre et Verdun, a été mise en œuvre, ainsi que celle du chemin de Vermelles. Cet aménagement vise à conforter la chaussée, notamment dans son étanchéité, de sorte que les voiries soient moins sensibles aux effets climatiques. Le balayage a été effectué trois semaines après intervention de manière à permettre aux gravillons de s'accrocher correctement au bitume. Le marquage de la chaussée a quant à lui été fait avant la rentrée scolaire.

Poursuivons notre parcours et dirigeons nous vers le centre-ville. Dans la rue des Fusillés, à quelques pas de l'Hôtel de Ville, l'ensemble de **logements de l'ex-îlot Dauthieu** est en phase de finitions.

Dernière étape de notre tour des chantiers pour cet été 2017 : la cité Bellevue. Face à la Coulée Verte, en lieu et place des châteaux d'eau démolis en 2013, la **médiathèque** se construit. Les travaux avancent à grands pas. La Municipalité a prévu un budget de **3,5 millions d'euros et 1 autre million pour les aménagements extérieurs**.

Tout proche, à une dizaine de mètres, le **restaurant scolaire** pour les écoliers de Curie, Pasteur et Anatole-France verra bientôt le jour, pour un montant de **1.271.000 € HT**. Vivement début 2018 !

D'autres chantiers sont en marche, avec à chaque fois une volonté municipale d'investir dans ce qu'il y a de mieux pour les Harnésiens. Investir oui, mais pas n'importe comment ! Philippe Duquesnoy, notre Maire, et la majorité municipale sont vigilants à la bonne gestion du budget municipal. Des dépenses bien pensées et maîtrisées.

Restaurant scolaire



Terrassement réalisé : construction imminente

Foot



Mise en place d'un terrain synthétique au stade Bouthemy

Logements



L'îlot Dauthieu se métamorphose

Barbusse



Remplacement des menuiseries

Démarrage des travaux pour le Bus à Haut Niveau de Service

Courant Octobre, les travaux d'aménagement du Bus à Haut Niveau de Service débiteront sur la commune de Harnes. Un dossier complet vous sera proposé dans la Gazette du mois d'Octobre, et reprendra la cartographie ainsi que le planning des travaux dans les zones concernées. Toutes les informations sont également disponibles sur le site bulles-tadao.fr. Une application «**Bulles Tadao**», disponible sur AppStore et Android, permet par ailleurs de suivre les travaux par secteurs, de recevoir des alertes, de connaître les déviations et parkings... Cette application se veut être un compagnon durant les travaux.

Des activités tout l'été

Exit les tongs et tenues estivales... Septembre sonne la fin des vacances. Les journées passées entre copains ne sont plus qu'un lointain souvenir. Qu'ils aient fréquenté les accueils de loisirs sans hébergement, le CAJ ou qu'ils soient allés dans d'autres contrées, les jeunes Harnésiens ont passé des vacances très intenses et enrichissantes.

Cet été, trois structures étaient mises à disposition des enfants : l'école E.-Zola accueillait les maternels ; Gouillard, les 6-12 ans ; et Bella-Mandel, les collégiens.

Nos petits harnésiens ont profité pleinement des installations municipales : le Centre Culturel J.-Prévert, la piscine ou encore le complexe Mimoun, sans oublier le bois de Florimond et ses grands espaces. Là, sur les plaines vertes, non loin du lagunage, les bambins, répartis en groupes, ont participé à des jeux collectifs et sportifs. A la salle LCR et dans la salle de restauration de

Gouillard, ils préparaient des mets pour le goûter. Quels délices ! Leurs vacances ont également été ponctuées par des activités manuelles, des séances de piscine et différentes sorties.

Outre la pratique de plusieurs sports, les jeunes du CAJ ont, quant à eux, fabriqué 4 karts pour les Quartiers d'Été. De quoi faire naître des vocations...

N'oublions pas les 9 jeunes participants du raid VTT, partis le 17 juillet et revenus 9 jours plus tard après avoir parcouru 267 kms en 7 étapes... Ni les 36 «8-16» ans qui sont partis à Palamos en Espagne, accompagnés de 4 animateurs.

Chaque année, la Municipalité s'efforce de mettre en place des activités pour la jeunesse, qui fait partie de ses priorités.

Jardin



A la découverte d'un «jardin dans ma ville»

Kart



Construction de bolides pour Nos Quartiers d'Été

Kayak



Prêt à naviguer ?

Dessin



Des artistes à Gouillard

Cuisine



Objectif Top chef ! à l'atelier cuisine

Echange



Citoyenneté



Apprendre à trier avec la CALL

Stade Camp Nou



Ils en ont profité pour ramener Neymar...

Ski nautique



Ce qui s'appelle « avoir la banane... »

Tir à l'arc



De futures recrues pour l'Amicale Laïque Tir à l'arc ?

Randonnée



Aux pas avec la Retraite Sportive de la Gohelle

Un ciné pour débattre de la petite enfance

Depuis son ouverture en mai 2016, le Relais d'Assistants Maternels propose régulièrement des réunions à thèmes et des sessions de formations. Le 14 septembre prochain, c'est une invitation à la bienveillance, à l'empathie et à l'humanité qui attend les professionnels de la petite enfance.

A 19h, le Centre Culturel Jacques-Prévert diffusera le documentaire-événement «L'odyssée de l'empathie». Avec le concours de 17 spécialistes de l'enfance, le film bouscule les codes et vise à remettre en question les pratiques éducatives classiques, pour élaborer des relations saines qui reposent davantage sur l'accompagnement plutôt que l'autorité.

Arnaud DEROO, psychanalyste et éducateur psycho-social, proposera ensuite un échange constructif et ludique autour de l'empathie et de la thématique de l'enfance heureuse, condition essentielle du mieux vivre ensemble, rempart contre le spectre de la violence.

Vous souhaitez participer à la projection du film ? Merci de confirmer votre participation au 03.21.20.29.86.



Des fournitures scolaires prêtes à parcourir des milliers de kilomètres grâce aux jeunes donateurs

Courant juin, l'association Harnes-Kabouda avait lancé un appel aux dons dans les différentes écoles de la ville, afin que ceux-ci soient envoyés aux écoliers de Kabouda.

Manuels scolaires, livres, trousse, cartables, fournitures, cahiers, classeurs... vont ainsi trouver une seconde vie, à des milliers de kilomètres de Harnes, grâce aux petits harnésiens.

Pour les personnes qui souhaiteraient encore faire des dons, c'est encore possible, en contactant directement l'association, via leur Facebook ou à : corinnelegoyet@free.fr



A compter du 4 septembre, les horaires du Relais d'Assistants Maternels changent :

> **Permanences administratives sans rendez-vous** : lundi de 13h30 à 16h, mardi de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 13h30 à 17h et **sur rendez-vous** : lundi de 16h à 18h30 et jeudi de 16h30 à 18h30

> **Permanence téléphonique** : jeudi de 13h30 à 16h30

> **Temps d'animations** : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h.

La Maison des Initiatives Citoyennes : une structure citoyenne, solidaire et dynamique au service de la population

Inaugurée en décembre 2011, la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC) est une structure ouverte aux habitants et associations.

Lorsque vous passez les portes de la MIC, trois agents, aux missions diverses et variées, vous accueillent : Anissa Hilmi, Grégory Lejeune et Monique Leblanc.

Ils peuvent vous venir en aide pour :

- L'aspect administratif (rédaction de courrier et dossier, actualisation Pôle Emploi et RSA...);
- La recherche d'emplois ou de formations (rédaction de CV et lettre de motivation, préparation aux entretiens, permanence ressources humaines);
- L'accompagnement et le maintien de la démocratie participative, du bénévolat, du mieux vivre ensemble et du cadre de vie

grâce à un ensemble d'actions citoyennes (projets, réunions de quartiers, balades urbaines) dans le cadre de la politique de la ville, du Fonds de Travaux Urbains et de la Gestion Urbaine de Proximité ;

- L'aide informatique (ateliers seniors et parents-enfants avec le RAM) ;
- L'aide aux devoirs pour les élèves en primaire et au collège ;
- La lutte contre l'illettrisme (à venir).

Des permanences sont également régulièrement organisées et concernent de nombreux domaines : formation, création d'entreprise, habitat... avec, entre autres, ADITEC, l'Instep, la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin, l'ADIL.

Enfin, un nouvel atelier verra prochainement le jour : «*Repaire Café*» dont le but est de



réduire les déchets, réparer des produits et échanger des services entre les habitants.

> A noter qu'à compter du 1^{er} septembre, les horaires de la MIC seront les suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Infos : 03.21.67.43.10 ou mic@ville-harnes.fr

La semaine bleue : le dire pour agir !

La semaine bleue, c'est «*365 jours pour agir et 7 jours pour le dire*». Cette phrase sera la devise de notre ville pendant la manifestation réservée au plus de 60 ans.

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion, pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que joue le «*Bel Age*» dans notre société.

Le programme d'activités proposées par le CCAS :

> **Lundi 2 octobre** : A 15h : Thé dansant pour les habitants de la résidence autonomie Ambroise-Croizat et leur famille.

> **Mardi 3 octobre** : De 9h à 14h : Concours intergénérationnel de soupe réservé aux plus de 60 ans (seul ou en équipe) à la salle des fêtes. Inscriptions auprès du service SAVA au 03.21.79.42.79.

> **Jeudi 5 octobre** : A 11h : Lâcher de ballons devant la Mairie à

l'occasion d'Octobre Rose. A partir de 12h : Table bleue avec le spectacle «*les fugueuses*» des Femmes en Marche et animation musicale. Réservée aux plus de 60 ans de la commune. Réservations au CCAS (03.21.69.81.79). Tarif : 7.50€. A 19h30 : concert de Tradition et Avenir au FPA (ouverture au public, réservation auprès de Christelle Poturalski au 03.21.20.34.78 dans la limite des places disponibles).

> **Vendredi 6 octobre** : De 12h à 19h : Sortie au village «*Saint Joseph*» (sur inscriptions auprès de Monsieur Lautem, salle Préseau, le lundi après-midi de 14h à 15h et le mercredi matin de 8h30 à 9h30, à partir du début du mois de septembre). Tarif : 13,80€ (transport, entrée, collation et boisson).

> **Samedi 7 octobre** : Clôture de la semaine bleue. Concert de l'Ecole de Musique au FPA (se rapprocher du CCAS mi-septembre pour connaître l'horaire) sur le thème des années 20 à 50 (ouverture au public, réservations auprès de Christelle Poturalski au 03.21.20.34.78 dans la limite des places disponibles) et remise des récompenses du concours de soupe.



Expression des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste**

Le défi de l'Éducation

L'Éducation figure parmi les priorités de notre mandat.

Elle est au cœur d'une société du mieux vivre ensemble, apaisée, généreuse, ne laissant pas une partie de la population - et des jeunes en particulier - sur le bord du chemin.

Le constat des réussites mais aussi des échecs de notre système scolaire est largement partagé.

Et, nous le savons, l'Éducation nécessite du temps. Depuis cinq ans, la loi de Refondation de l'École de la République a cherché à apporter des réponses, mises en œuvre progressivement. Très récentes, elles n'ont pu encore porter tous leurs fruits.

Les mesures prises vont dans le sens d'une meilleure réussite de tous les élèves, d'une réduction des inégalités, d'une prise en compte des besoins spécifiques de chacune et chacun, d'une lutte contre les déterminismes sociaux ou culturels.

Mais, cette transformation de l'École est loin d'être achevée, aussi, il nous faut nous mobiliser pour qu'une réelle ambition éducative soit poursuivie et concrétisée durant ce quinquennat.

Une politique ambitieuse pour l'Éducation ne peut se limiter à la seule École qui en est le pivot.

La Culture - sous toutes ses formes -, l'éducation populaire, les pratiques sportives sont autant d'apports complémentaires qui viennent l'enrichir et la renforcer.

Une politique ambitieuse pour l'Éducation doit continuer à lutter contre les inégalités entre les élèves et permettre à chacun d'acquérir, à l'issue de sa scolarité obligatoire, le contenu du socle commun de connaissances et de compétences et de culture.

Il faut donc accompagner et soutenir tous ceux qui innovent au bénéfice des élèves.

Plutôt que de nouvelles réformes remettant en cause les réformes précédentes, ce doit être la priorité de l'action publique, porteuse de changement effectif.

La dimension territoriale, comme l'action des collectivités locales, sont des réalités qu'il faut prendre en compte. L'action éducative doit s'inscrire dans des projets éducatifs de territoires ambitieux, partagés, cohérents. Elle doit réaliser la complémentarité entre les différentes démarches éducatives et faire agir ainsi, ensemble, tous les acteurs pour l'émancipation de chaque jeune. Renforcer la coéducation passe également par un travail mieux articulé et coordonné avec les parents et les familles, c'est en ce sens d'ailleurs que la Municipalité a créé un Relais d'Assistants Maternels et dédié le travail d'un agent sur la question de la parentalité.

La question des rythmes scolaires et des différents temps éducatifs doit être abordée dans cette perspective ainsi que dans la prise en compte du rythme biologique de l'enfant.

A Harnes, c'est le sens du travail partenarial initié dès le mois de juin par l'équipe municipale et qui a fait l'objet d'un vote unanime lors du dernier Conseil Municipal.



**Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !**

Oui, vraiment, pour ceux qui en doutaient encore, EMMANUEL MACRON est bien LE PRÉSIDENT DES RICHES. Il ignore les difficultés grandissantes de la majorité des Français pour favoriser ses amis de la finance.

Avec la baisse des APL, EMMANUEL MACRON tape dans la poche des plus pauvres. La hausse de la CSG concernera tout le monde, y compris les retraités qui ne seront pas épargnés. La réduction massive des contrats aidés verra bon nombre de bénéficiaires potentiels renvoyés à la rue. Notre commune sera bien évidemment concernée.

Les seuls qui y trouvent leur compte sont bien les plus riches avec la baisse de l'impôt sur la fortune et les grands patrons avec la réforme du CODE DU TRAVAIL qui va créer encore plus de FLEXIBILITÉ et de PRÉCARITÉ, pour leur rapporter encore plus de bénéfices.

LE 12 SEPTEMBRE, montrons notre REFUS de toutes les RÉGRESSIONS SOCIALES À LA SAUCE MACRON. ACTIFS et RETRAITÉS, SALARIÉS DU PRIVÉ et FONCTIONNAIRES, descendons TOUS DANS LA RUE.



**Front National
Rassemblement
Bleu Marine**

Baisse des APL, hausse de la CSG, loi Travail aggravée ? Demandez des comptes à la municipalité PS !

Le début des débats parlementaires a confirmé tout ce que le Front National craignait : une brutalité sociale terrible pour les travailleurs et les classes moyennes. La baisse des APL, l'augmentation de la CSG pour les retraités et les actifs, et une loi travail qui va être désastreuse pour les plus précaires d'entre nous.

Tout cela, Philippe Duquesnoy et son équipe l'ont cautionné en soutenant Macron à l'élection présidentielle et aux élections législatives !

Conseil Municipal du 30 juin 2017

1. Election des suppléants des délégués du Conseil Municipal en vue d'élire les sénateurs :

«*Harnes, un Avenir Durable*» : Joseph Puskarek, Nathalie Chevalier, Patrick Vlamynck, Patricia Ratajczyk, Jean Pavy, Thérèse Potier, Valentin Brassart, Christelle Duval.

«*Pour Harnes, l'Humain d'Abord*» : Jocelyne Gomez.

«*Groupe Front National de Harnes*» : Néant.

2. Débat sur les rythmes scolaires :

Suite à la parution d'un décret, permettant aux communes de modifier l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les parents d'élèves de la commune ont été consultés (par questionnaire) quant à l'éventualité d'un retour à la semaine de 4 jours. A une très large majorité, ils ont exprimé le souhait de revenir à un enseignement sur 4 jours.

De même, à l'occasion des Conseils d'Écoles, les équipes éducatives ont elles aussi été consultées sur le sujet. La totalité d'entre elles sont favorables à un retour d'une semaine de 4 jours.

Enfin, les membres du Conseil Municipal ont émis un avis favorable à ce changement, suivant l'avis des parents d'élèves et des équipes éducatives.

A noter que courant juillet, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a donné son accord pour un retour à la semaine de 4 jours dès le mois de septembre.

Les horaires des différentes écoles sont disponibles sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/ecole-le-point-sur-la-semaine-des-4-jours/>

Révision des listes électorales pour l'année 2018

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au vendredi 29 décembre 2017, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour éviter l'affluence en mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;

- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Le service Elections va procéder, cette année, à de nombreuses radiations sur le fichier électoral de la commune.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone...).

A l'attention des automobilistes

Le 5 juillet 2015, le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement est entré en vigueur.

Il vise à sécuriser et à développer la pratique de la marche et du vélo, à améliorer le respect des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes, en aggravant les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés.

Depuis cette date, en vous arrêtant ou en vous stationnant :

- **totale ou partiellement sur un trottoir (sauf si la signalisation indique le contraire) ;**

- **sur un passage réservé à la traversée des piétons ;**

vous vous exposez à une contravention d'un montant de 135€.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

Etat civil

Naissances : Imad AIT SIDI M'HAND, né le 13 juin 2017 - Soline DEGOSSE, née le 14 juin - Sophia LEROY, née le 16 juin - Mattéo BILLET, né le 26 juin - Hugo FLANQUART, né le 21 juin - Hilan KALENDA, né le 21 juin - Lucas THOREL, né le 26 juin - Naïa DERACHE, née le 30 juin - Johanna BOUTHEMY, née le 1er juillet - Mila CLABAUT, née le 3 juillet - Imrane OULAÂBOU, né le 4 juillet - Julia DELEFOSSE, née le 5 juillet - Liana BAUSSART, née le 4 juillet - Léna OLIVIER BERNARD, née le 5 juillet - Leïna POIRAT, née le 7 juillet - Fares RACHED, né le 11 juillet - Louna GOULIN, née le 14 juillet - Laïla IBOUTAN, née le 14 juillet - Lana PARMENTIER, née le 15 juillet - Mila DELBARRE, née le 22 juillet - Giulia FAUCQUEUR, née le 17 juillet - Anissa AMGHAR, née le 25 juillet - Noam TANCREZ, né le 3 août - Henri DEBERT, né le 31 juillet - Séraphine BERGER, née le 4 août - Charlie BELTRAM, née le 5 août - Gabin MAGNIEZ, né le 6 août - Ihsan BOUKRA, né le 7 août - Yolann DAMBRIN, né le 8 août - Raphaël DECONINCK, né le 11 août. **Décès** : Franck DUBOIS, 52 ans - Bernard CARDON, 57 ans - Tadeusz LOWICKI, 82 ans - Olga DJERAF, 90 ans - Bernard HANNEDOUCHE, 74 ans - Jenny SICZEK, 86 ans - Mohamed DAR ALIA, 86 ans - Marie-Paule ASSEMAN, 65 ans - Gérard FLANQUART, 67 ans - Arlette THERETZ, 81 ans - Christine KOSSEK, 61 ans - Marguerite DELANNOY veuve de François BRETON, 89 ans - Félicia DUPONT veuve de Paul PENEL, 89 ans - Marie-Thérèse DELATTRE veuve de Antoine KAZMIERCZAK, 88 ans - Michel SABLON, 75 ans - Bénédicte RIGAUD, 61 ans - Gisèle LANIESSE épouse de Jacques PIESSET, 60 ans. **Mariages** : 1^{er} juillet 2017 : Donia BENALI et Arezki DJOUDI - Annick GALLET et Christophe CARON. 6 juillet 2017 : Coralie DELFOLY et Florent DESSENNE. 8 juillet 2017 : Aurélie LENGREND et Grégory LEGRU. 15 juillet 2017 : Patricia LAMAURY et Bernard RIVIERE - Audrey PLAISANT et Damien GRUSON. 29 juillet 2017 : Elodie QUINION et Rémy MACIEJEWSKI. 12 août 2017 : Caroline HARLAY et Christopher BRAILLY - Emeline POIRAT et Laurent LEWANDOWICZ. Samedi 19 août 2017 : Camille KWITTEK et Mehdi BELMOKHTAR - Chrystèle LANDSHEERE et Frédéric ALEXANDRE. Samedi 26 août 2017 : Laetitia BROUX et Georges BALIK.

Conciliation de justice : modification de la loi

La loi de modernisation de la justice, du 18 novembre 2016, permet de saisir le juge de manière simplifiée, sans faire appel à un avocat ou un huissier. La présente loi rend obligatoire la tentative de conciliation préalable, menée par un conciliateur de justice, sous peine d'irrecevabilité de la demande que le juge peut prononcer d'office, sauf dans trois cas :

- si l'une des parties au moins sollicite l'homologation d'un accord ;
- si les parties justifient d'autres diligences entreprises en vue de parvenir à une résolution amiable de leur litige ;
- si l'absence de recours à la conciliation est justifiée par un motif légitime.

La conciliatrice de justice, Annick Poli-Vitel, se tient à votre disposition en Mairie de Harnes.

Inscriptions pour le cadeau de Noël du CCAS

Les enfants nés entre 2006 et 2017 et dont les parents bénéficient de la C.M.U. ou de l'A.E.E.H. (Allocation d'Éducation Enfant Handicapé) peuvent prétendre au cadeau de Noël sous conditions de ressources. Les familles concernées devront se présenter au C.C.A.S. Lucien-Chevalier, Chemin de la 2^{ème} voie avant le 22 septembre dernier délai, munies de l'attestation C.M.U. en cours de validité, de la dernière notification C.A.F. pour l'A.E.E.H., d'un justificatif de domicile ainsi que les 3 derniers mois de ressources (C.A.F., - salaire, pôle emploi etc).

Les personnes titulaires de l'A.A.H. à taux plein (Allocation Adulte Handicapé), d'une pension d'invalidité ou de l'A.S.P.A. (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) dont le montant n'excède pas celui de l'A.A.H. peuvent se présenter munies d'une pièce d'identité, de la dernière attestation de versement ainsi que d'un justificatif de domicile avant le 29 septembre dernier délai.

Les personnes nées en 1937 peuvent se présenter au C.C.A.S afin de s'inscrire sur la liste des bénéficiaires du cadeau de Noël. Elle doivent se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Permanences des élus

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

Philippe DUQUESNOY, le Maire

Dominique MOREL, l'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets

Annick BOS-WITKOWSKI, l'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité

Jean-François KALETA, l'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

Jean-Pierre HAINAUT, l'adjoint délégué à la cohésion sociale

Valérie PUSZKAREK, l'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation

Sabah YOUSFI, l'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et aux jumelages

Joachim GUFFROY, l'adjoint délégué au sport et au mécénat

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences (sur rdv de 9h à 12h) les mardis 12 et 26 septembre ainsi que les mercredis 13 et 27 septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

L'odieuse rafle du 11 septembre 1942 dans le Nord de la France

Insouciance



La jeune Bajla au milieu de ses camarades à l'école Diderot vers 1940

Le 11 septembre 2002, sur le quai de la gare de Lens, était dévoilée une plaque commémorative relative au départ d'un train, qui 70 ans plus tôt, conduisait 528 membres de la communauté juive vers le camp d'extermination d'Auschwitz.

C'est à l'initiative d'un collectif composé d'associations mémorielles que fut organisée cette cérémonie rappelant ce fait tragique de notre Histoire régionale quelque peu tombé dans l'oubli.

Dès l'automne 40, en France, les membres de la communauté juive sont les victimes de discriminations décidées par les autorités occupantes et relayées par le Régime de Vichy. Ainsi ne sont-ils plus autorisés à exercer certaines professions ou à fréquenter certains lieux publics. Les préfets ont aussi le droit d'interner des étrangers « de race juive » ou de les assigner à résidence. Le 29 mars 1941, sera créé le Commissariat aux questions juives qui organisera avec zèle, la liquidation des biens juifs.

Dans la banlieue de Berlin, lors de la conférence de Wansee en janvier 42, les Nazis planifient l'extermination de cent mille juifs vivant en Europe. Le 27 mars, un premier train quitte Compiègne avec 1 112 juifs allemands à bord pour rejoindre Auschwitz, camp d'extermination. A partir du 20 mai, le port de l'étoile de David, morceau de tissu jaune cousu sur les vêtements servant de signe distinctif dans la zone occupée devient obligatoire par ordonnance allemande. Deux mois plus tard, à Paris, la rafle du Vel d'Hiv, le 16 et le 17 juillet, entraînera l'arrestation de plus de 13 000 juifs dits « *apatrides* » dont un tiers d'enfants, concrétisant ainsi les sinistres accords entre le Régime de Vichy et les Occupants.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, Zone rattachée, est lancée le 11 septembre 1942, une vaste opération d'arrestations. Dès 3 heures du matin, dans le Bassin minier, les Allemands organisent une grande rafle. Celle-ci concerne les Juifs étrangers qui, pour la plupart sont Polonais. La Feldgendarmérie arrête des familles entières qu'on sort violemment de chez elles, sous la menace. Regroupées à la gare de Lens et embarquées dans un convoi ferroviaire vers Malines en Belgique d'où elles seront acheminées à Auschwitz où les enfants, les personnes « *fragiles* » seront « *triées* » et exécutées dans les chambres à gaz, dès leur arrivée au camp.

Harnes comme d'autres communes du Bassin minier, sera touchée par cette sauvagerie. Ce fut le cas pour Szymon Weitz[°] ainsi que pour deux membres de la famille Mandel, Loja et sa fille Bajla, vivant dans la commune depuis le début des années 30, dans une petite boutique non loin de la Grand-Place. Tous trois seront déportés....

Le cas de Bajla Mandel née en 1928 émeut particulièrement. La jeune fille fréquenta l'école des filles du centre et se révéla excellente élève. A la sortie des classes, garçons et filles du voisinage se disputaient l'honneur de porter le sac de Bajla et le jeudi, après le marché, près du kiosque, un petit attroupement de la jeunesse du quartier se formait souvent à son initiative. Elle se fit également remarquer par ses aptitudes physiques au sein de la société de gymnastique « *L'Espérance* ».

Le jour de la rafle, des amis du voisinage lui avaient proposé de se cacher chez eux. Elle refusa pour ne pas quitter sa mère. Lors d'un arrêt du train dans l'agglomération lilloise, elle eut le temps de rédiger une brève lettre qu'elle fit passer habilement à des gens de proximité afin qu'ils la donnent à ses voisins qui avaient voulu la sauver.

Deux jours après son arrivée au camp, elle y fut gazée en même temps que sa mère : tel fut le sort funeste de cette adolescente de 14 ans.

[°] Monsieur Mandel Ismaël, absent de Harnes le jour des arrestations, s'était réfugié dans le sud-est de la France. Déporté par le convoi 64 parti de Drancy le 7 décembre 1943, il sera exécuté le 21 février 1944.

[°] Szymon Weiss rentra de déportation en 1945 et finit ses jours au foyer A Croizat. C'est l'un des 18 survivants du convoi parti de Malines.

Mère



Loja Mandel, exterminée à Auschwitz en septembre 1942



DES ATELIERS PRATIQUES
DE DÉCOUVERTE
DE MÉTIERS



4 OCTOBRE 2017
HARNES

VENEZ TESTER
PAR VOUS-MÊME DES MÉTIERS



GRATUIT
ouvert
à tous



Le 21 septembre 2017

Soirée de parrainage

- > Harnes-Kabouda
- > Soirée de parrainage, rétrospective mission 2017, vente d'objets artisanaux
- > Centre Culturel, à 19h.

// L'association continue sa collecte de fournitures scolaires, livres, sacs, trousse, etc. pour les enfants de Kabouda. Se rapprocher de l'association pour les dons. //

Le 22 septembre 2017

Agence mobile Sia

- > Parking de la résidence du Jura, rue St Claude, de 14h à 16h.

Le 23 septembre 2017

Volley féminin

- > VCH / Nimes
- > Salle Maréchal, à 18h30.

Le 29 septembre 2017

MaxxHypnosis

- > Venez tester vos capacités mentales et votre réceptivité à l'art de l'hypnose
- > Centre Culturel, à 20h30
- > Réservations et infos : Centre Culturel. Tarifs : 8/6/4 euros.

Le 30 septembre 2017

Sortie à Marconne

- > Amicale Laïque
- > Tarif : 30€ avec transport personnel ou 35€ en bus (repas compris)
- > Infos et réservations (jusqu'au 6/09) : 03.21.42.83.96.

Volley masculin

- > HVB / Mende Volley Lozère
- > Salle Maréchal, à 20h.

Le 1^{er} octobre 2017

Repas "fêter les papys"

- > Amicale des Donneurs de Sang
- > Salle des fêtes, à 12h
- > Tarifs : adultes : 28€, -12 ans : 14€. Permanences à la salle des fêtes les 13, 14 et 15/09, de 9h30 à 12h. Inscriptions jusqu'au 25/09
- > Infos : 03.21.20.46.80 ou 06.60.57.70.34 ou 03.66.07.83.21.

Le 4 octobre 2017

Osons nos talents

- > Venez découvrir les métiers

du bâtiment, de la logistique, de la restauration, du recyclage et du service à la personne + stand d'informations sur l'emploi et la formation

- > Salle Kraska, de 14h à 17h
- > Inscriptions sur le site "osons nos talents" trois semaines avant l'événement.

Marché aux puces

- > Amicale des Communaux
- > Grand' Place, de 8h à 14h
- > Inscriptions : du 26 au 29/09 puis les 2 et 3/10, de 17h15 à 19h, le 30/09 de 10h à 12h, à la salle des fêtes. Se munir d'une pièce d'identité. 2€ le mètre.
- > Infos en Mairie.

Du 13 au 22 octobre 2017

Semaine de la Polonité

- > Harnes-Chrzanow
- > Gala le 15/10, à 15h, Centre Culturel : 8€ - Soirée cinéma le 17/10, à 19h, Centre Culturel : 2,70€ - Repas de la Polonité le 22/10, à 13h, salle Kraska : 36€
- Exposition en Mairie durant la semaine.

Le 29 octobre 2017

Kermesse de la Bière

- > Harnes-Falkenstein
- > Salle des fêtes, à 12h30
- > Choucroute animée par Freddy
- > Tarif : 25€. Réservations : permanences à la salle des fêtes le 9/10 de 14h à 16h et le 16/10 de 17h à 19h
- > Infos : 06.63.75.50.70.

Le 12 novembre 2017

Choucroute

- > Tradition et Avenir
- > Choucroute animée par la formation "Simon Jasiak"
- > Salle des fêtes, à 12h30
- > Tarifs : non-adhérent : 30€ - adhérent : 25€ et enfant : 12€. Réservations : 06.78.31.65.01 ou 06.64.27.45.31.

Le 25 novembre 2017

Bal Kubiak

- > AL Cyclo Club
- > Salle Kraska, à 20h
- > Tarifs : 39€ adulte / 12€ -10 ans, règlement à l'inscription
- > Inscriptions : samedis de 10h à 12h, du 23/09 au 18/11 au local de l'association (parking piscine)
- > Infos : 03.62.90.27.09.

Agenda

Dates à retenir !



www.ville-harnes.fr

et sur la page Facebook «Harnes»



Le 3 septembre 2017

Fête de la Libération

- > Départ 9h30 - Grand' Place.

Chérie-Chéri

- > Jogging Club Harnésien
- > Dimanche matin, dès 9h30
- > Départ et arrivée devant le complexe sportif A. Bigotte
- > Détail des horaires sur le site du Jogging Club Harnésien.

Le 7 septembre 2017

Don du sang

- > Amicale des Donneurs de Sang
- > Salle Kraska, de 14h à 19h.

Les 9 et 10

septembre 2017

Bourse aux vêtements

- > Fiest'Harnes
- > Salle des fêtes, de 10h à 17h
- > 4€ la table, 5 tables maximum par famille. Réservations le vendredi 1^{er} et lundi 4 septembre, de 18h à 19h, à la salle des fêtes. Joindre la photocopie de la carte d'identité
- > Infos : 06.72.07.26.21 après 17h ou fiestharnes@hotmail.fr.

Le 12 septembre 2017

Aide à la création d'entreprise

- > ADITEC - Permanence MIC

- > De 14h à 17h

- > Infos : 03.21.67.43.10 ou mic@ville-harnes.fr.

Le 14 septembre 2017

Permanence

- > Aide location, expulsions, copropriété, urbanisme, voisinage, accession à la propriété, plan de financement pour achat...
- > MIC, de 14h à 17h (sur rdv).

Les 16 et 17

septembre 2017

Journées du Patrimoine

- > Musée de l'Ecole et de la Mine et Musée d'Histoire et d'Archéologie
- > (Re)découvrir l'exposition "Il était une fois le 21" - dictée au porte-plume - visite de la galerie reconstituée + exposition "Tout en 14" au Musée d'Histoire
- > De 10h à 12h et de 14h à 18h (Musée d'Histoire fermé le samedi matin)
- > Infos : CCJP : 03.21.76.21.09

Banquet du bel âge

- > Harnésiennes et Harnésiens de 65 ans et plus
- > Samedi ou le dimanche (au choix), dès 12h30, salle Kraska.

Programme du 30/08 au 26/09

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 30/08 au 05/09	Du 06/09 au 12/09	Du 13/09 au 19/09	Du 20/09 au 26/09
La Colle (1h31)  Mercredi 30 - 15h. Samedi 02 - 15h. Dimanche 03 - 18h.	Cars 3 (1h43)  Mercredi 06 - 15h (3D). Samedi 09 - 15h. Samedi 09 - 18h. Dimanche 10 - 18h (3D). Mardi 12 - 18h.	Bigfoot Junior (1h31)  Mercredi 13 - 15h. Samedi 16 - 15h. Samedi 16 - 18h. Dimanche 17 - 18h.	Hitman & Bodyguard (1h51) Interdit au moins de 12 ans  Mercredi 20 - 15h. Samedi 23 - 15h. Samedi 23 - 18h. Dimanche 24 - 18h.
La Planète des Singes - Suprématie (2h20)  Mercredi 30 - 18h (3D). Samedi 02 - 18h. Samedi 02 - 21h. Dimanche 03 - 15h (3D). Mardi 05 - 18h.	Sales Gosses (1h28)  Mercredi 06 - 18h. Samedi 09 - 21h. Dimanche 10 - 15h.	La Tour sombre (1h34)  Mercredi 13 - 18h. Samedi 16 - 21h. Dimanche 17 - 15h. Mardi 19 - 18h.	Overdrive (1h36)  Mercredi 20 - 18h. Samedi 23 - 21h. Dimanche 24 - 15h. Mardi 26 - 18h.



Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros
 Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pass/culture)
 Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros
 Groupe à partir de 8 : 2,70 euros

